

Andancette

Bulletin municipal 2024



Lorette Charpy

*Médaillée de bronze par équipe au championnat du monde 2023
Qualifiée pour les JO 2024*



Edito

Mes chères Andancettoises, mes chers Andancettois,

2023 se termine, et sans vouloir faire un vilain jeu de mot, de l'eau a coulé sous les ponts cette année et pas que !

Andancette a vécu l'une des pires crues de son existence.

Si j'ai souvent entendu parler de la crue de 1937 avec le Bancel à hauteur des arches du pont SNCF, je pense que là, sans le plan d'eau de Disard qui a servi de bassin de rétention, tous les records auraient été battus.

Un bien triste record : plus de 40 maisons inondées dans le nouveau lotissement, ainsi que les deux plus anciens à l'ouest de celui-ci.

Alors bien sûr dans ces moments-là je me suis rendu compte que notre commune comptait énormément de climatologues, de météorologistes, de personnes qui avaient prédit que ce quartier allait être inondé, alors qu'il n'avait jamais été identifié comme tel.

Je regrette qu'ils n'aient pas mis leurs compétences auprès de la collectivité et qu'ils ne m'aient pas alerté avant, car le projet du lotissement ne date pas d'hier, puisque le premier permis d'aménager date de 2003.

Heureusement, un élan de solidarité s'est créé avec les habitants du quartier et j'en profite pour les remercier pour leur aide et leurs messages de soutien. Merci aussi aux pompiers de Bancel et de la région AURA (Auvergne Rhône Alpes) venus en renfort ainsi qu'à la Sécurité Civile, pour leur travail sans relâche. Merci à toute mon équipe municipale, à mes agents techniques, administratifs avec qui nous avons ouvert pour la première fois notre PCS « Plan Communal

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune.

A travers ce bulletin municipal, vous trouverez des informations pratiques sur la vie communale.

MAIRIE ANDANCETTE

Tél. 04 75 03 10 27

E-mail : mairie@andancette.fr

Site : <http://www.andancette.fr>

de Sauvegarde » qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celle de la gestion de crise. Merci enfin à la communauté de communes présente à nos côtés pendant toute la crise avec l'application Predict et les services de la préfecture.

Si la vie a repris son cours en pansant ses plaies, nous n'en n'avons pas terminé avec les inondations : à présent, il faut comprendre comment le Bancel en est arrivé là et a tout dévasté sur son passage.

Alors si dans notre malheur les inondations n'ont pas été meurtrières sur notre commune et sur le territoire je crois qu'il faut que nous soyons tous conscients que le réchauffement climatique est bien réel et est l'affaire de tous. Si l'on ne veut pas que se reproduisent de tels événements, nous devons collectivement revoir notre façon d'appréhender les choses pour laisser notre belle empreinte aux générations à venir.

A présent, nos regards sont tournés sur cette belle année 2024 pleine d'espoir, avec les Jeux Olympiques à Paris, et notre fierté locale Lorette Charpy, notre gymnaste andancettoise qui va porter haut les couleurs de notre pays. Nous lui souhaitons plein de bonheur et une médaille olympique. Un peu de ciel bleu par ces périodes bien sombres sur notre planète avec les conflits en Israël et en Ukraine qui perdurent.

Avant de terminer, je voudrais avoir une pensée pour la famille de Thomas, jeune garçon qui a été tué lors d'une soirée à Crépol dans un petit village drômois sans histoire.

J'adresse mon soutien aux parents à sa famille et à ses amis, durement touchés et que les auteurs de ces faits soient lourdement condamnés.

En attendant de vous souhaiter mes bons vœux le samedi 6 janvier 2024 à la salle des fêtes du Creux de la Thine, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille, avec vos proches et une excellente année 2024.

Bien à vous.



Votre maire
Frédéric Chenevier

M. le Maire et son conseil municipal vous présenteront leurs Vœux le samedi 6 janvier 2024 à partir de 19h à la salle des fêtes du Creux de la Thine



Bâtiments communaux

Bâtiments communaux et éclairage public

Cette année nous consacrons essentiellement notre énergie et nos moyens à la rénovation de notre salle des fêtes qui en a grandement besoin.

Pour autant il faut aussi entretenir et parfois savoir investir pour prévoir des économies sur le long terme. Par exemple en déployant de la fibre optique entre nos bâtiments communaux pour mutualiser les accès à internet mais aussi sur la téléphonie numérique. Cela nous permet de supprimer des abonnements individuels et de regrouper les lignes téléphoniques en un seul contrat plus économique.

Côté éclairage public, nous continuons progressivement le renouvellement du parc, en investissant dans l'éclairage LED, afin là aussi, de faire baisser notre consommation et d'anticiper les hausses sur les factures d'électricité.

Environ 40 lampes seront remplacées cette année. Certaines armoires électriques de commande d'éclairage sont elles aussi à rénover et sécuriser...


Aménagement du site du Ponton

Après le remplacement du ponton, l'aménagement du site a été réalisé au printemps par l'Entreprise Laquet de Lapeyrouse-Mornay, pilotée par le cabinet 3D Ingenierie.

Ces travaux ont consisté en la matérialisation de places de parking, la réalisation d'un cheminement en béton désactivé facilitant l'accès au ponton et l'installation de nouveaux équipements : bancs, tables, parking à vélo, fontaine.

Pour la sécurité de tous, un marquage au sol informe les nombreux usagers que la voie publique est ici partagée entre piétons, cyclistes et véhicules.

Pour rappel, l'ensemble de ce projet a pu être réalisé dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Région Plan-Rhône dont l'objectif est le soutien au développement du tourisme de plaisance. Au final, le projet a été subventionné à 80 %.



D'importants travaux sont programmés entre le 13 mai et le 27 août 2024 pour le Renouvellement Voie Ballast (RVB). Ces travaux RVB consisteront à remplacer notre voie ferrée dans son ensemble. Ils seront effectués les nuits entre 21h40 et 5h20, de manière à ne pas bloquer l'activité en journée. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres au moment d'attaquer ces travaux.

Assainissement

La commune a profité des travaux d'assainissement des sociétés Aixam et Charles André pour se mettre en conformité et brancher les vestiaires du foot et du tennis au réseau communal.

Salle des fêtes

Suite à l'arrêt du système de chauffage, le conseil municipal a décidé de lancer un projet de rénovation globale de la salle des fêtes.

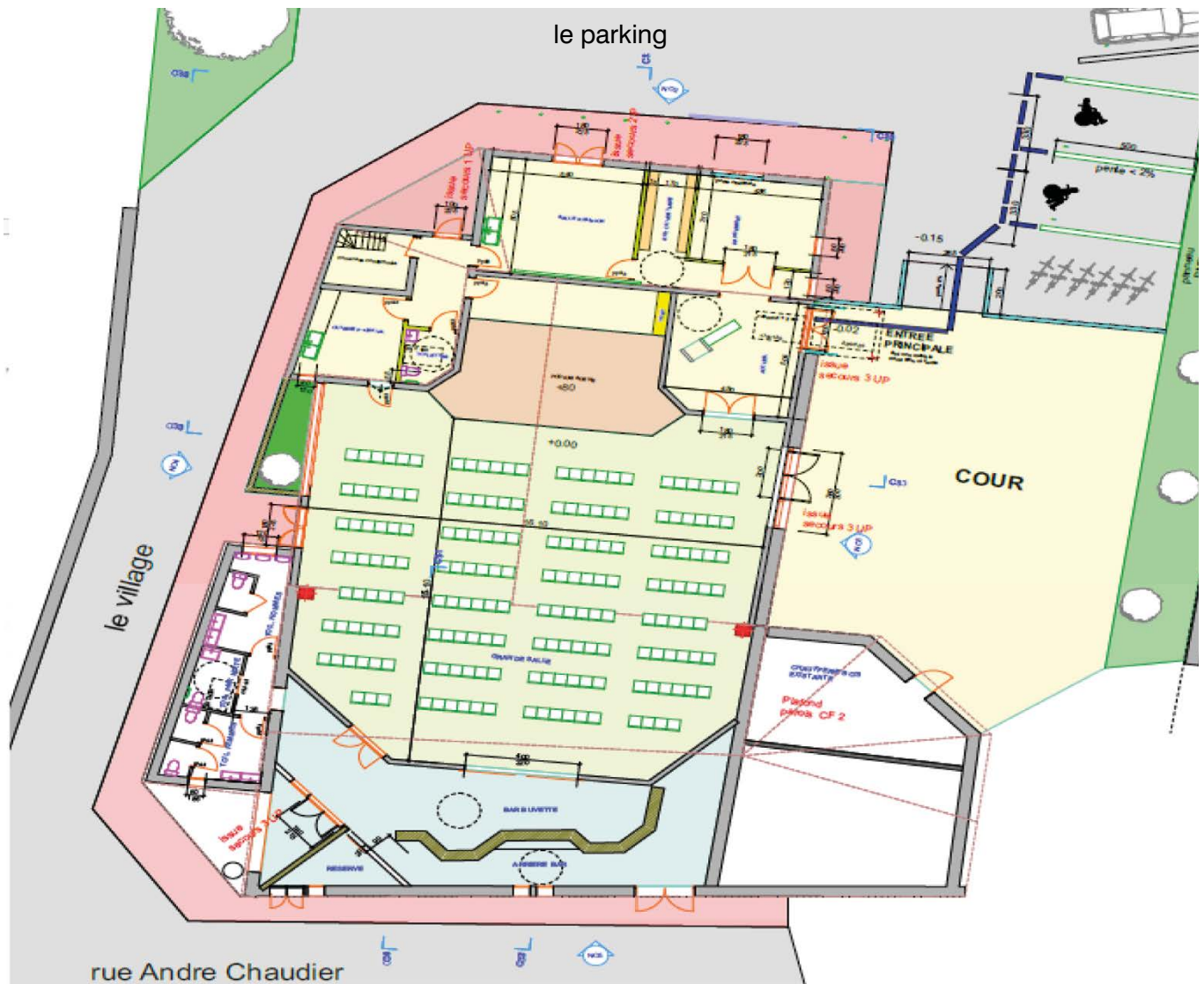
En premier lieu, les premiers travaux concerneront l'isolation du toit et le branchement sur la chaudière à bois installée à l'école primaire.



Un auvent sur l'entrée donnant sur la petite place offrira un espace convivial pour les utilisateurs de la salle.



L'accès initial sera une sortie de secours et l'entrée principale se fera sur la partie Est du bâtiment.

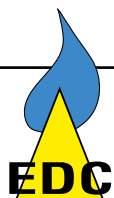


Côté nord, la salle « annexe » sera coupée en deux, avec d'un côté un espace de stockage et de l'autre une petite salle de réunion.

La partie bar ne sera pas modifiée, mais l'ouverture communicante entre les deux zones sera agrandie.



A l'intérieur, la création d'une ouverture du mur située à l'est rendra la salle plus lumineuse.

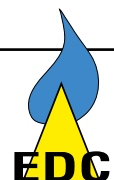


SERVICES

E.D.C. Services

Entretien et dépannage toutes chaudières

Tél. 04 75 23 13 11 • Port. 06 09 78 62 19



SERVICES

Inondations

Il faut probablement remonter à 1937 pour avoir connu des précipitations aussi importantes que celles qui sont survenues le 18 septembre dernier.

Ces chutes d'eau exceptionnelles ont fait déborder le Bancel et ont occasionné d'importants dégâts, notamment dans les lotissements des Magnolias et des Jardins de Lucie. La Via Rhôna, sur la partie qui longe le boulo-drome a été totalement recouverte par les eaux. Notre plan d'eau a lui aussi été complètement submergé.

Très rapidement, l'entraide s'est organisée dans le village. La salle des fêtes a été ouverte afin d'accueillir les sinistrés. Certains ont pu venir y prendre un repas chaud. Tout le monde a pu trouver une solution pour se faire héberger le soir.

Epaulée par la protection civile, la solidarité des andancettois a été remarquable : de nombreuses personnes ont contribué au nettoyage des maisons envahies par l'eau.

Au-delà d'Andancette, ce sont 46 autres communes du nord de la Drôme et de l'Ardèche qui ont été touchées et pour lesquelles l'état de catastrophe naturelle a été reconnu le 4 octobre.

A Andancette, des mesures d'urgence ont été prises :

- Nettoyage des puits
- Remise par la commune aux habitations inondées de sacs de sable en vue des précipitations à venir.
- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde pour organiser au mieux l'aide aux habitants sinistrés.
- Lancement d'une étude par la communauté de communes, en charge des rivières, pour comprendre les raisons des débordements.

Un second puis un troisième épisode de précipitations a eu lieu les 20 et 23 octobre avec cette fois fort heureusement moins de dégâts pour les habitants ...

Ces débordements sont paradoxalement la conséquence du réchauffement climatique et l'appauvrissement de nos nappes phréatiques, provoquant des sols de plus en plus imperméables, les sols secs absorbant moins la pluie.



Le plan d'eau de Disard



Les lotissements des Jardins de Lucie et des Magnolias



Sortie sud du village



Au bord de la Via Rhôna

L'état de catastrophe naturelle, ça change quoi ?

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle vous permet d'être indemnisé par votre assureur pour des sinistres habituellement exclus de votre contrat. Par exemple, les dégâts suites à une inondation ne sont pas couverts par l'assurance multirisque habitation.

Mais si un arrêté interministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle est publié, l'assurance devra vous indemniser.

Cette reconnaissance permet d'accélérer les délais d'indemnisation. L'assurance a alors 3 mois pour vous verser le montant. Elle permet aussi d'avoir un délai plus long pour déclarer votre sinistre (10 jours au lieu de 5). Enfin, le montant de la franchise est plafonné.

En revanche, elle ne permet pas d'augmenter ou de majorer le montant de votre indemnisation. Vous serez indemnisé sur la base de votre contrat d'assurance (valeur à neuf, valeur de remplacement...) avec les plafonds de garantie et la vétusté prévus dans votre contrat.

—PORTE DE—
DromArdèche
communauté de communes

Inondations, votre logement est-il protégé ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE !

- ✓ Bénéficiez d'un diagnostic gratuit
- ✓ Équipez votre logement avec une aide de 80 % jusqu'à 3000€



VEAU
BŒUF
AGNEAU
PORC
VOLAILLE
PLATS CUISINES

5, rue André Chaudier - 26140 ANDANCETTE
Tél. 04 75 03 02 79

Alimentation multiservices
tabacpresse.andancette@orange.fr

VIZIER Jocelyne
9, rue du Radier
26140 ANDANCETTE

Le commerce de proximité !

04 75 31 02 51
06 43 08 88 45

TABAC PRESSE DU RADIER

Sur notre planète bleue, l'eau est omniprésente. Sous forme de glace, de vapeur ou liquide, elle façonne les paysages et permet la vie sur Terre. **97,5 % de l'eau est salée** et se répartit dans les océans et mers qui couvrent 70 % du globe. **L'eau restante (2,5 %) est dite « douce » et c'est elle qui permet la vie terrestre.**

Le dérèglement climatique en cours ne changera pas la quantité d'eau mondiale, en revanche, il aura une grande influence sur la façon dont elle circule et se répartit sur Terre. **Il est donc important que nous comprenions ses cycles, pour anticiper d'éventuelles dérégulations.**

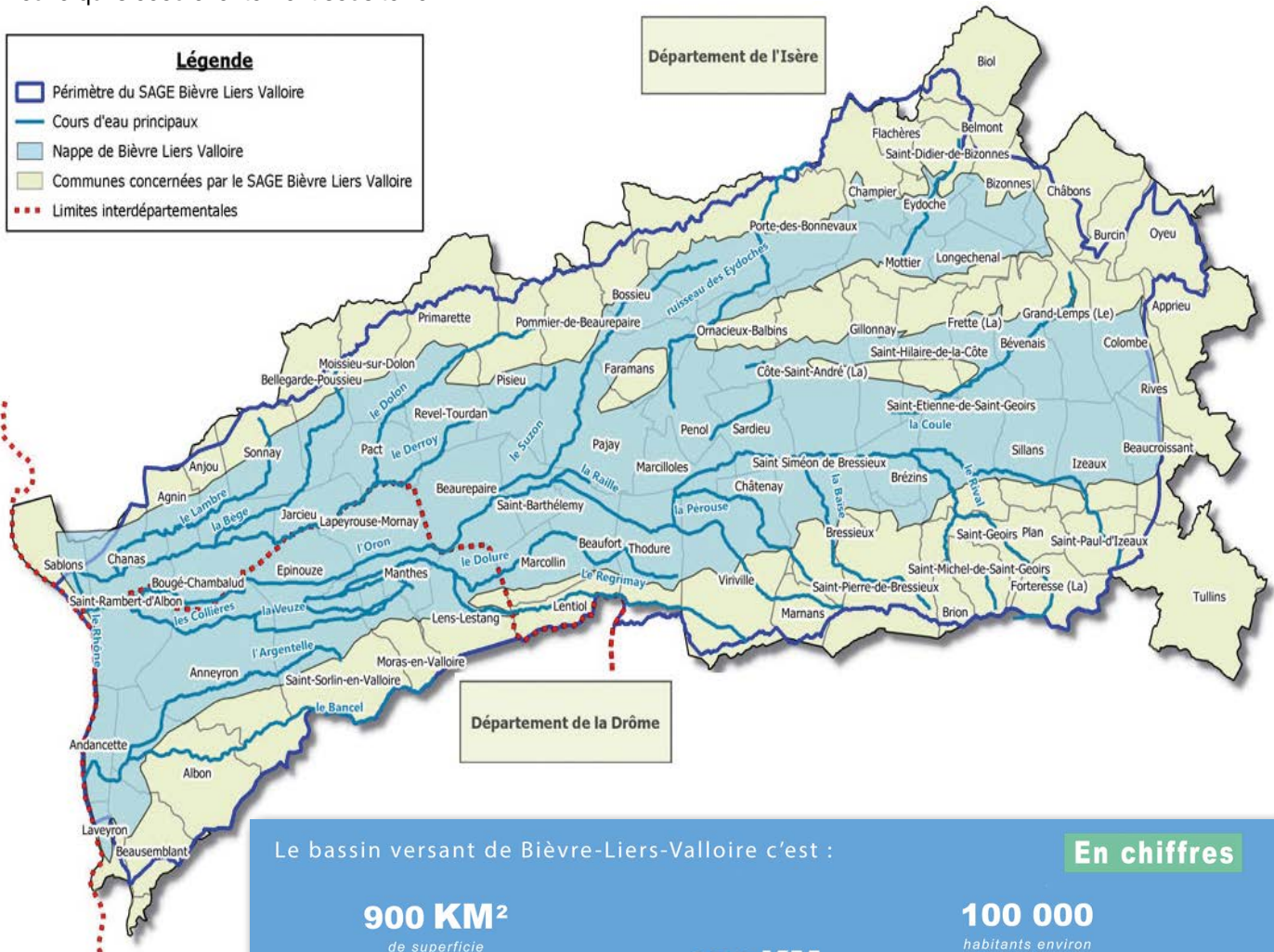
Dans ce dossier consacré à l'eau, nous vous proposons de comprendre à l'échelle de notre territoire comment l'eau circule, comment elle est utilisée et partagée, et ce qu'il faut faire pour qu'elle continue à faire vivre notre environnement et nos activités.

D'où vient l'eau sur Andancette ?

Andancette fait partie du bassin versant de « Bièvre-Liers-Valloire ». Un bassin versant est un territoire où les précipitations s'écoulent vers la même sortie, appelé exutoire (dans notre cas le Rhône et sa nappe d'accompagnement). Contrairement au cas général, les rivières de Bièvre-Liers-Valloire ne se rejoignent pas pour former un cours d'eau principal. Une grande partie de leurs eaux s'infiltrer vers une nappe souterraine qui rejoint la nappe du Rhône.

Le bassin versant Bièvre-Liers-Valloire, s'est formé durant les périodes de glaciation du quaternaire (-2,6 millions d'années à nos jours).

Les avancées et reculs successifs des glaciers ont façonné les grandes plaines de Bièvre, Liers et de la Valloire, dont la nature des sols, composés d'alluvions, a permis la formation d'une importante nappe d'eau souterraine, une sorte de fleuve qui s'écoule lentement sous terre.



Le bassin versant de Bièvre-Liers-Valloire c'est :

En chiffres

900 KM²
de superficie

100 000
habitants environ

650 KM
de cours d'eau

SUR 2 DÉPARTEMENTS
(l'Isère et la Drôme)

79 COMMUNES
*(67 en Isère, 12 en Drôme)
peu urbanisées mais en développement)*

Mais également une occupation du sol répartie pour 22% en espaces naturels, 72% en surfaces agricoles et 6% en zone urbanisées.

Comment répartissons-nous l'eau sur le territoire ?

► Un outil : le SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil qui vise à une gestion équilibrée et durable de l'eau sur un bassin versant. Il a pour objectifs de :

- Protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques, tant du point de vue quantité que qualité,
- Concilier les différents usages de l'eau sur le territoire,
- Mettre en valeur la richesse des milieux aquatiques et la ressource en eau.

Le SAGE est élaboré de manière concertée par la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Plus d'info sur le SAGE : <https://www.cle-bievre-liers-valloire.fr/sage-presentation-schema-amenagement-gestion-eaux.php>

► Un parlement local de l'eau : la CLE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une assemblée délibérante qui rassemble les acteurs locaux autour des questions liées à l'eau sur son territoire. Véritable instance de concertation, elle est composée par les collectivités territoriales, les usagers (agriculteurs, industriels, etc.), les propriétaires fonciers, les organisations professionnelles et les associations concernées, l'État et ses établissements publics.

Plus d'info sur la CLE : <https://www.cle-bievre-liers-valloire.fr/>

Niveaux sécheresse

Restriction des usages de l'eau



Pour savoir si nous sommes dans une période contrainte par un «arrêté sécheresse», il suffit de s'informer en Mairie ou sur le site :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/>

Le cas particulier des forages domestiques

Tous les ouvrages à usage domestique (existants et nouveaux) doivent être déclarés auprès du maire de la commune d'implantation.

Cette déclaration répond avant tout à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

• Impact sur la qualité de l'eau

Mal réalisés, ces puits peuvent être un point d'entrée de pollution de la nappe.

Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

Une erreur de branchement à partir d'un tel ouvrage peut aussi contaminer le réseau public de distribution d'eau potable. Le réseau de vos ressources privées doit être physiquement séparé du réseau d'eau potable domestique.

Vous possédez un ouvrage non utilisé ou abandonné ?

Condamnez-le définitivement en faisant intervenir un professionnel car les opérations de fermetures sont délicates. Les puits abandonnés ou mal condamnés vont se corroder, s'effriter, pouvant entraîner une infiltration des eaux de surface directement vers la nappe.

La fermeture d'un puits doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie et à la préfecture avant le commencement des travaux. Il convient d'avoir cependant à l'esprit que si votre ouvrage est à l'origine d'une pollution de la nappe, l'absence de déclaration pourra constituer un élément intentionnel dans le cadre de la procédure pénale qui pourra être prise à votre encontre.

• Impact sur la quantité d'eau

La ressource en eau prélevable pour ne pas affecter les milieux naturels est partagée entre tous

les usagers : les services d'eau potable, les agriculteurs, les industriels et les forages domestiques. Tous ces usagers puisent l'eau dans la même nappe. Par exemple, en cas d'arrêté sécheresse, réduire sa consommation via le réseau d'eau potable pour augmenter sa consommation via un puits domestique ne réduira pas l'impact sur la nappe. De plus, les restrictions d'usages mises en place dans le cadre de ces arrêtés sécheresse s'appliquent aussi aux puits domestiques.

Pensez à faire contrôler
votre eau de puits
si vous la consommez

www.ladromelaboratoire.fr

Mon puits a déjà 40 ans

et il est encore en fonctionnement ?

Il est toujours temps de le déclarer en mairie !

A) Gestion de l'eau potable :

La distribution de l'eau potable est un service public confié aux collectivités territoriales qui en déterminent librement leur mode de gestion. En ce qui concerne Andancette, nous adhérons à un syndicat mixte de gestion d'eau potable : le **Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure (SIEPVG)**, comme vingt autres communes de la Valloire et de la Galaure.

Le syndicat gère l'entretien du réseau et des installations à long terme, ainsi que la préservation de la qualité de l'eau.



Les opérations courantes telles que la relève des compteurs, la gestion des abonnements, les réparations de fuites d'urgence, le nettoyage des réservoirs, etc... ont été déléguées à l'entreprise **Véolia** jusqu'en 2031. Cette dernière emploie localement huit agents et dispose d'un point d'accueil pour le public à Châteauneuf-de-Galaure.

Le SIEPVG capte de l'eau souterraine sur cinq lieux distincts qui sont les captages de Manthes, Albon, Saint-Martin-d'Août, Claveyson et Saint-Uze. **Andancette est desservie par de l'eau du captage d'Albon.** L'eau captée est traitée, stockée et distribuée ; l'eau distribuée est bien entendue analysée très régulièrement pour s'assurer qu'elle respecte les normes de potabilité.

Les captages de Manthes et d'Albon sont des captages sensibles, ils sont dits « **prioritaires** ». En effet, de par leur nature riche en graviers et très drainants, les sols autour de ces captages laissent facilement passer toute pollution qui pourrait se trouver à la surface.

Ils font donc l'objet de programmes d'actions animés par le SIEPVG pour sensibiliser et accompagner les différentes activités de surface qui pourraient engendrer des pollutions (assainissement individuel ou collectif, hydrocarbures, collectivités, entreprises, agriculture).

Pour ne pas épuiser les nappes phréatiques, le SIEPVG, comme tous les autres utilisateurs de cette ressource, a des autorisations annuelles de prélèvement. Sur le secteur de la Valloire, le SIEPVG, puise la quasi-totalité de l'eau qui lui est réservée.

Cela signifie que dans un avenir très proche, en ce qui concerne l'habitat, chacun des abonnés doit faire des efforts pour consommer moins d'eau. Il sera peut-être encore possible d'accueillir de nouvelles constructions, mais l'urbanisation risque un jour d'être fortement contrainte par manque d'eau.

Il en va de même pour tous les autres grands utilisateurs de l'eau : industrie, agriculture, tourisme. C'est pourquoi tous les acteurs concernés doivent travailler à rechercher l'adéquation entre la ressource « eau » et les besoins divers.

Au SIEPVG, la grande majorité de la trésorerie issue de la facture d'eau potable est redistribuée pour l'entretien du réseau d'approvisionnement en eau. Cela est essentiel pour éviter les fuites et ne pas gaspiller l'eau.



B) Traitement des eaux usées :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche gère 35 stations d'épuration ainsi que le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

Pourquoi traiter les eaux usées ?

On considère qu'en moyenne, un habitant rejette 90 litres d'eaux usées par jour (sanitaires, vaisselle, lavage du linge, etc.) qui doivent être « nettoyées » avant leur rejet en milieu naturel. Ainsi, l'assainissement des eaux usées est indispensable car il contribue à préserver la qualité écologique des cours d'eau et les ressources en eau potable.

Quel assainissement ?

En matière d'assainissement, deux solutions sont possibles. Tout aussi efficaces techniquement, elles sont adaptées à des contextes différents :

- **L'assainissement collectif**, consiste à raccorder l'ensemble des habitations à un réseau d'assainissement et à une station d'épuration ; ce système est adapté aux secteurs d'urbanisation relativement denses.
- **L'assainissement non collectif**, c'est équiper chaque habitation de sa propre installation ; il est adapté aux zones où l'habitat est plus dispersé, et où il serait trop coûteux d'étendre des réseaux de collecte d'eaux usées.

Les exigences réglementaires en matière d'eau dans les projets de construction :

Les règles d'urbanisme stipulent que toute nouvelle construction doit être raccordée au réseau public d'eau pluviale si un tel réseau est présent, conformément au PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune. La séparation entre les eaux usées et les eaux pluviales est obligatoire. Dans les zones où il n'y a pas de système d'assainissement pluvial, les eaux de ruissellement provenant des toitures doivent être stockées ou infiltrées sur la propriété, par exemple dans un puits perdu. En aucun cas, les eaux pluviales ne peuvent être évacuées dans le réseau d'assainissement collectif.

Répartition par usage :

- 39 % pour l'hygiène corporelle ;
- 20 % pour la chasse d'eau des WC ;
- 22 % pour le lavage du linge et de la vaisselle ;
- 6 % pour la cuisine ;
- 6 % pour le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin ;
- 6 % divers ;
- 1 % seulement pour boire.

Quelques chiffres

EN FRANCE, CHAQUE HABITANT CONSOMME ENVIRON 150 LITRES D'EAU PAR JOUR



De 50 à 80 litres pour une douche
De 150 à 200 litres pour un bain



De 10 à 30 litres pour un lave-vaisselle



De 70 à 120 litres pour un lave-linge



De 6 à 12 litres pour une chasse d'eau

Attention aux fuites !

Un robinet qui goutte c'est en moyenne 5 litres d'eau perdue par heure !



Une chasse d'eau qui fuit représente plus de 600 litres perdus au cours d'une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes !

Les bons réflexes :

- Je ne « lance » une machine à laver (linge ou vaisselle) que lorsqu'elle est remplie ;
- J'opte pour des embouts de robinets et un pommeau de douche avec aérateur (moitié eau, moitié air) ;
- Je coupe l'arrivée d'eau quand je m'absente plusieurs jours ;
- Je prends une douche plutôt qu'un bain ;
- Je lave ma voiture dans une station de lavage (60 litres d'eau au lieu de 200 litres avec un tuyau d'arrosage) ;
- Je m'équipe d'une chasse d'eau à deux vitesses, ou je mets une brique dans la chasse d'eau ;
- Je ne laisse pas couler le robinet en permanence lorsque je me lave les dents ou lorsque je fais la vaisselle à la main.

Gestion éco-responsable :

De plus en plus de particuliers disposant d'espaces verts ou jardins investissent dans des récupérateurs d'eau de pluie comme mode alternatif pour des usages domestiques extérieurs aux bâtiments tels que :

- L'arrosage
- Lavage de voiture, des sols
- Le rinçage et le nettoyage extérieur

L'eau de pluie n'est pas potable, son utilisation doit rester dans les cas cités précédemment.

La récupération d'eau pluviale est encadrée par l'arrêté du 21 août 2008 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/idJORFTEXT000019386409>



Pratiques éco-responsables
Récupérateurs d'eau de pluie,
pour une gestion de l'eau
éco-responsable !

Le projet de développement

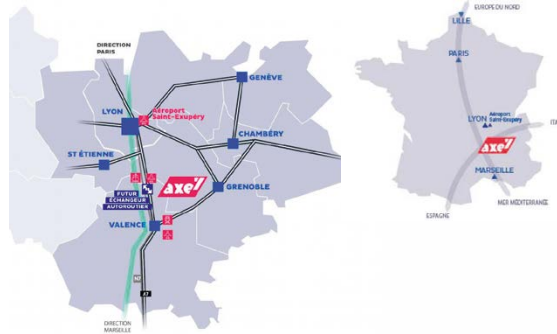
Le parc d'activités AXE 7, géré par la communauté de communes Porte de DrômArdèche, est en plein développement. Il est situé au cœur de la vallée du Rhône, à moins d'1h de Lyon, sur les communes drômoises d'Albon, de Saint-Rambert-d'Albon et d'Anneyron.

Pour répondre aux enjeux de réindustrialisation française et au vu des demandes d'implantation sur ce secteur stratégique, la Communauté de communes porte **un projet d'extension du parc d'activités**

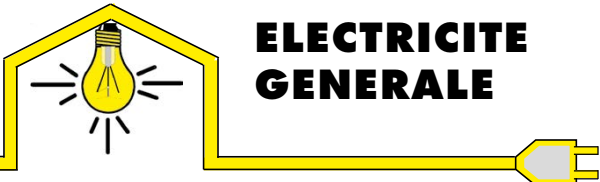
sous forme de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée). Au total, 113 hectares seront aménagés en 2 phases avec, à la clé, l'accueil de nombreuses entreprises et la création de 2000 emplois dans les années à venir.

Aujourd'hui, plus d'une trentaine d'entreprises dont plusieurs leaders ont déjà fait le choix de s'installer sur AXE 7 : Intermarché, XPO Logistics, DPD, Bert, Nutrition & Santé, La Maroquinerie, Aquilus, Trotec France, Grand Frais...

axe7 Un Parc d'activités au positionnement stratégique



- **Accessibilité VL/PL et visibilité**, en façade de l'A7
- À 40 min de Valence et 50 min de Lyon
- **Desserte** par la N7 et l'A7 : échangeur de Chanas (5 km) et futur **demi échangeur autoroutier** de Saint Rambert d'Albon **desservant directement le Parc**
- Programmation en cours de finalisation : services aux entreprises (Restauration, Mobilité, Accueil)
- Desserte par l'ensemble des réseaux.



ELECTRICITE GENERALE

EURL CLAUDE GRENIER

895 route de Braille - 26240 LA MOTTE DE GALAURE
Port. : 06 81 70 32 54
claude.grenier3@wanadoo.fr

06 71 34 72 81

Allodogo

Salon de toilette
canin et félin

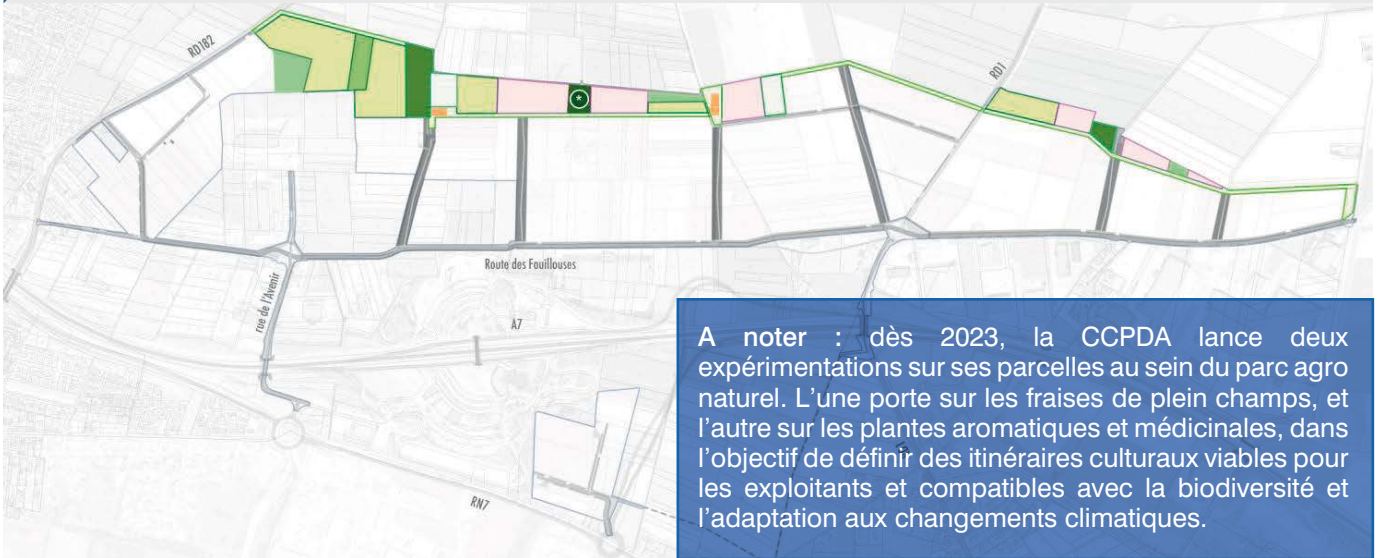
13 rue du Radier
ANDANCETTE

du Parc d'activités Axe 7

AXE 7 a pour objectif de concilier développement économique et transition écologique. Un aménagement de haute qualité environnementale est prévu. De plus, les futures entreprises devront respecter un cahier de prescriptions architecturales et environnementales : l'écoconstruction des bâtiments d'activités, toitures et ombrières photovoltaïques, corridors écologiques, traitement paysager... autant d'actions en faveur de la transition écologique.

Le parc agro-naturel

Une frange de transition entre entreprises et plaine agricole, pensée pour maintenir des cultures favorables à la biodiversité



Une « frange » d'environ 20,5 ha à l'Est, dont **17 ha de cultures préservées et encadrées** (zones d'évitement et de réduction) : maintien et développement de fraisières en rotation, de grandes cultures avec pratiques raisonnées, de prairies et d'espaces refuges, maintien de vergers...

Ces fonciers seront inclus dans la ZAC et mis en culture par des agriculteurs par voie de contractualisation (respect des pratiques culturelles favorables à la biodiversité).

Mobilité : étude pour relier le site AXE 7 à la gare de St Rambert d'Albon. Plusieurs pistes à l'étude : renforcer la **ligne de bus** existante (L1) avec la Région, mise en place services de navettes à terme ?, bornes vélo (électrique?) et pistes modes doux maillant tout le site... Une action immédiate: appli de covoiturage (Klaxit).

Parking PL : favoriser les mutualisations et l'encadrement de l'utilisation (sanitaires, sécurité...). Un à deux parking PL maximum, interdire sur le stationnement sur voirie publique.

Services aux entreprises : restauration (projet temporaire : accueil de food trucks ou containers sur aire aménagée, à terme restaurant du type « la Commune » à Lyon ?), conciergerie mutualisée (contenu à définir : delivery, relai colis...), plusieurs services à mutualiser en cours d'étude (collecte et traitement des déchets, gardiennage, sécurité...).



Composteurs

Dans le cadre de la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire), le tri des biodéchets deviendra obligatoire dès le 1^{er} janvier 2024.

Ainsi, un site de compostage partagé a été installé début septembre dans le quartier des Payots. Ce projet a été mené en partenariat entre le SIRCTOM, DAH (Drôme Aménagement Habitat) et la municipalité. 3 référents, Alexa Chomat, Olivier Belin et Evelyne Revel ont pu suivre une formation au SIRCTOM et veillent régulièrement au bon fonctionnement du site. Ils sont disponibles pour répondre à vos questions. Les résidents ont pu bénéficier d'un « bio seau » offert par DAH qui leur permet de mettre leurs déchets de cuisine avant de les descendre au bac à compost.

Le compostage est une solution économique et écologique pour réduire ses déchets tout en créant un engrais naturel gratuit ! La poubelle classique

renferme 40% de son poids en déchets organiques qui pourraient aller au composteur. Loin d'être un processus de décomposition odorant, le compostage est la reproduction de ce qui se passe naturellement dans la forêt et c'est aussi un retour à ce qui s'est toujours fait à la campagne.

Composter permet donc de valoriser ses déchets organiques facilement, de produire un engrais naturel sans frais, de réduire le sac poubelle et de limiter les allers-retours à la poubelle !

Le SIRCTOM vend des composteurs individuels au prix de 30€ au siège du syndicat à Andancette.

Une formation à la bonne utilisation du composteur est aussi proposée le **31 janvier de 18h à 19h** à la salle nord (après inscription à la mairie). Vous pourrez repartir gratuitement avec votre composteur à l'issue de la formation.



Le process de génération du compost nécessite l'utilisation des 3 bacs.



SERVICE D'AGENTS DE
SÉCURITÉ
AGENTS DE PRÉVENTION
INCENDIE
RONDES VÉHICULÉES
INSTALLATION D'ALARME

11 rue de la Bascule
26140 ANDANCETTE
Thomas Buniazet
04 75 03 23 31

contact@buniazetprotetionsecurite.com

Claude
BONNAUD
agréé en architecture
2 impasse des Violettes
26140 ANDANCETTE
Tél. 04 75 03 10 61
clbonnaud@wanadoo.fr

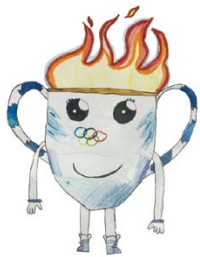
 DELMONICO • DOREL
CARRIERES

VENTE / LIVRAISON SABLES GRAVIERS
MATERIAUX DE CARRIERES ET PAYSAGERS
Professionnels et particuliers

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 03 11 00
www.delmonico-dorel.com

Fromagerie
Fruits & Légumes
Céréales
Le Marché d'Odile
Vanessa et Régis • regisbertrand@live.fr
2, rue du Radier 26140 ANDANCETTE • 04 75 68 22 16
mardi : 15h - 19h
Du mercredi au vendredi : 8h - 12h / 15h - 19h
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
Dimanche : 9h - 12h - (fermé le lundi)

Terre de Jeux



Le 26 juillet 2024, des milliers d'athlètes défilent lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024 !

Notre mascotte Andjo, imaginée par Ainhoa, a été sélectionnée lors du concours de dessin public, début 2023.

Notre commune participe déjà à cet événement historique au travers de plusieurs manifestations en lien avec le sport, sous le parrainage de Lorette Charpy, gymnaste andancettoise de haut niveau !

Dès le mois d'avril dernier, la semaine olympique et paralympique a permis aux classes de CE2, CM1 et CM2 de notre école, en collaboration avec l'association "Handisport 26", de participer à des cours de langue des signes et une initiation au fauteuil roulant, changeant ainsi le regard sur le handicap.

Afin de découvrir des disciplines olympiques en lien avec les associations sportives locales, plusieurs initiations



sportives ont permis à nos jeunes de découvrir le basket avec Andance Andancette Basket, le football avec le FC Châtelet, le tennis avec le Tennis Club Andancettois et même de la zumba avec un professeur externe Mel.

Courant juin, avec l'objectif d'éveiller les jeunes à l'engagement éco-citoyen, un pedibus a relié la Ravicole au cœur du village, permettant à 15 élèves d'aller à pied à l'école en 15 minutes.

Inaugurée à la bibliothèque d'Andancette par Lorette, une exposition organisée par Brigitte Desvergnès et Elvire Garcia a permis de retracer l'histoire des Jeux et de leurs différentes mascottes tout en mettant à l'honneur différents bénévoles d'associations du village.

Enfin, les futurs Jeux Olympiques Paris 2024 ont été mis en avant lors de la fête de l'école le 23 juin 2023, également journée olympique. Les enfants ont pu s'entraîner au basket au lancer franc, colorier une fresque olympique, revoir l'exposition sur la semaine olympique passée et découvrir notre candidat pour être porteur de la flamme olympique, Jérémy David, choisi par le conseil municipal.

En attendant le début des Jeux Olympiques de Paris 2024, nous vous donnons rendez-vous en 2024 lors de différents événements, notamment avec la semaine olympique en avril et la journée olympique en juin !

Nous souhaitons plein de réussites à Lorette et tous nos athlètes français !

Bibliothèque



Les bénévoles de la bibliothèque vous conseillent et vous offrent un moment de convivialité lors de vos visites pour choisir vos lectures. Alors n'hésitez pas à pousser la porte les mardi et vendredi de 16h à 18h (c'est gratuit, ouvert à tous les âges et vous pouvez emprunter 3 ouvrages pour 3 semaines).

Un mardi sur deux ce sont les écoliers d'Andancette, accompagnés de leur enseignant, qui bénéficient d'un temps de lecture collective, avant de choisir un livre à emporter à la maison.



Ainhoa et Andjo

En 2023, en partenariat avec la mairie et Terre de Jeux 2024, un concours de dessin a été organisé pour trouver la mascotte d'Andancette. Aussitôt élu, le dessin gagnant a été matérialisé grâce à une reproduction en impression 3D. Merci au mari de notre bénévole Brigitte d'avoir donné vie à Andjo.

Notre mascotte a présidé l'exposition sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, inaugurée par la marraine Lorette Charpy et visitée par les habitants et les écoliers du village.

Malgré un effectif restreint, les bénévoles de la bibliothèque espèrent pouvoir vous proposer diverses anima-



Visite des écoliers à l'exposition

tions et services au cours de l'année 2024 (expositions, achats de nouveautés, visite de la médiathèque de Saint-Vallier et renouvellement d'un tiers des ouvrages de la médiathèque de Saint-Vallier, participation au forum des associations, partenariat avec d'autres associations du village...).



Lorette, la marraine de "Terre des Jeux"

Les bénévoles

Cathy Chotan,
Cathie Jullien,
Brigitte Desvergnès,
Framboise Lafon et
Annie Terru.

Classe MS / GS

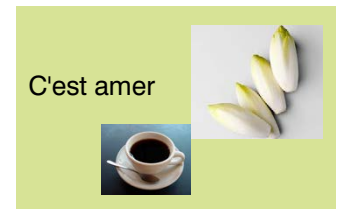
Pour la semaine du goût, nous avons regardé, senti, touché et goûté différents aliments.

Nous avons essayé de les décrire et de les classer en fonction de leur couleur, de leur forme, de leur aspect, de leur consistance, de leur goût.

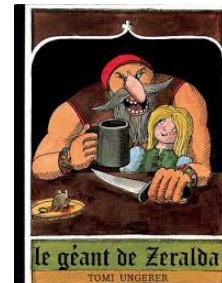
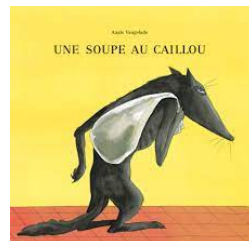
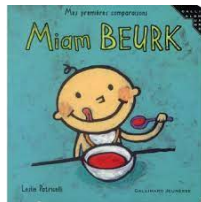


Je dois classer...

par exemple en fonction du goût :



Pour continuer notre travail, nous avons lu ou nous lirons différents albums :



Nous avons cuisiné ou nous cuisinerons, entre autres, des gâteaux d'anniversaire aux pommes et de la soupe de légumes !

Fée 2 Beauté
INSTITUT DE BEAUTÉ

52 route du St-Joseph - 07340 Andance
04 75 69 07 96
fee2beaute@gmail.com
www.fee2beauté.fr

Scannez ce QR code
et suivez l'actualité de
l'insitut



Françoise GIMENEZ 06 15 17 15 40

francoise.gimenez@capifrance.fr

rsac 840 209 118
Romans sur Isère



capifrance

Faire plus pour votre bien

www.capifrance.fr



Classe CP / CE1

Cycle natation

Les élèves du cycle 2 suivent 10 cours de natation par an, en CP et en CE1.

Ces cours qui se déroulent 1 fois par semaine de septembre à novembre à la piscine de Saint-Vallier, sont financés ainsi que le transport en car par la mairie.

L'enseignement dispensé est construit collectivement par les enseignants, l'inspection et les maîtres-nageurs.

Un grand merci aux parents agréés accompagnateurs, sans qui ces séances ne pourraient avoir lieu.



A l'école du Creux de la Thine

Lors de l'année 2023, les élèves de CM1 / CM2 de l'école du Creux de la Thine ont travaillé autour de divers projets très enrichissants :

- La réalisation de Montgolfières grâce à l'intervention de l'association « Balloons »
- La réalisation d'un film d'animation en partenariat avec une réalisatrice de l'Equipée et la Communauté de Communes. Ce film a été projeté lors du festival Amascène, à Andance.
- La visite de l'exposition sur les JO à la bibliothèque.
- Une journée « pêche » à l'étang du Disard avec le soutien de la fédération de pêche.
- Une rencontre intergénérationnelle de pétanque avec le Club des Aînés du village qui a été très appréciée par tous et qui sera reconduite chaque année.

En fin d'année, les deux classes de l'école se sont rendues à Lyon pour découvrir une exposition sur les fleuves au Musée des Confluences. La journée s'est terminée par une balade contée dans les ruelles du Vieux-Lyon.

L'année scolaire s'est clôturée par la présentation d'un spectacle de chants et de danses autour des musiques du monde avec l'aide de Nathalie Revouy, intervenante musique.



anexco

Groupe Bonnet & Associés

18, place de l'Eglise - 26140 ANDANCETTE
04 75 23 66 38
contact@anexco.fr

TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES
Courants forts et courants faibles

Florian
Bourdon

VOLOZAN
Electricité

Tél. 04 75 32 10 49

200 impasse de Grasset - 07340 ANDANCE
volozan.electricite@orange.fr

Le cross des écoles

Le cross qui a réuni l'ensemble des élèves des 2 écoles d'Andancette et du Creux de la Thine, sous le regard des parents, venus nombreux pour les encourager.



Forum des associations

Le samedi 9 septembre, la commune a inauguré son premier forum des associations au clos Nougier.

Un bel événement qui a été organisé en collaboration entre les élus et Aurélie Pinat, habitante d'Andancette elle-même investie dans le monde associatif que nous remercions pour son aide.

Cette matinée a permis de rassembler des associations de notre bassin de vie (Andance, Andancette, Champagne, Saint-Désirat et Saint-Etienne de Valoux). Le but étant de faire découvrir leurs activités et de trouver de nouveaux membres ou adhérents.



Nous avons ainsi pu découvrir des associations sportives, culturelles ou caritatives.

Citons entre autres le Tennis Club d'Andancette, la Gym Volontaire, le karaté ou les clubs intercommunaux de football (FCChatelet) et de basket (AAB), la Boressoise, la bibliothèque municipale d'Andancette, Familles Rurales, le sou des écoles et le comité des fêtes d'Andancette, mais aussi l'amicale de la caserne des sapeurs-pompiers de Bancel et d'Andance, le collectif urgence solidarité et l'Union fédérale des anciens combattants de l'Ardèche.

Un beau moment de convivialité qui a aussi permis aux membres d'associations de se connaître en partageant leurs passions autour d'un petit déjeuner offert par la municipalité.

Ce premier forum a été un succès et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la 2ème édition.

ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)

Contacts : Monique Fourel 06 66 12 29 30 et Sylvie Mounier : 06 84 78 22 09



OPERATION BRIOCHES 2023 :

Un Grand Merci pour la générosité des Andancettois.

Il est souvent très difficile pour des enfants ayant un handicap intellectuel de fréquenter les lieux de pratique sportive ou les espaces de jeux communs. Le bruit et les espaces inconnus les effraient. Il faut donc qu'ils puissent pratiquer du sport et jouer au sein d'établissement avec un accompagnement adapté.



Les bénéfices des opérations brioches 2023 seront dédiés au sport et au bien-être : achat d'équipements sportifs adaptés et matériel sensoriel facilitant l'apaisement des enfants et des adultes handicapés intellectuel.

Les bénévoles Andancettois qui ont toqué à votre porte pour vous proposer des brioches estampillées « Opération brioches » sont fiers du résultat. En effet, grâce à votre générosité, nous avons vendu 280 brioches et récolté 1971€. L'an prochain, nous nous lançons le défi de faire encore plus !!!

L'opération brioche a commencé en 2002 sur la commune d'Andancette grâce à Monique Fourel. En

effet, elle a commencé à vendre une cinquantaine de brioches dans son quartier et ses abords puis s'est challengée pour constituer une équipe de bénévoles et augmenter petit à petit le nombre de brioches vendues. Nous pouvons la remercier chaleureusement pour son dynamisme, son empathie et sa disponibilité pour aider ceux qui en ont besoin. Grâce à elle, Andancette peut être fière de sa contribution au profit de l'ADAPEI.

Si vous souhaitez venir rejoindre notre équipe de bénévoles, et nous aider à faire du porte à porte dans votre quartier, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Sou des écoles

sou.andancette@gmail.com



L'année 2022-2023 a été conclue en beauté, grâce aux manifestations proposées par le Sou des écoles, qui ont permis de récolter 6552€. Cette somme a servi à financer toutes les sorties de fin d'année, les sorties cinéma, les cadeaux de Noël et les abonnements de classes.

En ce début de rentrée scolaire, il y a eu un changement de bureau au sein du Sou des écoles. Notre nouveau président est Jérémy David, notre vice-président Thibaut Robin et notre vice-trésorière Stéphanie Morand.

Il y a eu l'incontournable marché de Noël du Sou des écoles qui a eu lieu le 18/19 novembre 2023 à Albon qui nous a accueillis pour la seconde fois dans leur commune suite aux travaux de réaménagement de la salle Jean Chenevier. Une cinquantaine d'exposants ont proposé leurs produits autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les animations ont rencontré un franc succès auprès des enfants qui ont pu faire de jolies photos avec le père Noël, sauter dans les structures gonflables, participer à des ateliers musique, faire un tour de manège ou bien de la pêche à la ligne. Un food truck était aussi présent sur cet événement.

De nouveaux bénévoles nous ont rejoints en ce début de rentrée scolaire. Encore merci à tous d'être un peu plus nombreux chaque année.

Le bureau

Président : Jérémy David
Vice-président : Thibaut Robin
Trésorière : Stéphanie Ramon
Vice-trésorière : Stéphanie Morand
Secrétaire : Adeline Chevalley
Vice-secrétaire : Charlotte Jakob



Manifestations 2024

- 11 février : Matinée caillettes-saucisses (salle Nord)
- 7 avril : Bourse aux jouets, structures gonflables et chasse au trésor (clos Nougier)
- 1^{er} mai : Vide grenier (parking salle des fêtes)
- 11 mai : concours de pétanque (plan d'eau)
- 28 juin : fêtes de l'école (clos Nougier)
- 13 octobre : loto (salle des fêtes Jean Chenevier)
- 16/17 novembre : Marché de Noël (salle des fêtes Jean Chenevier)
- 1^{er} décembre : Sapins et Poinsettia



TEA LYON
CHARLES ANDRE

Nicolas CHABANNES

TRANSPORTS EUROPÉENS D'AUTOMOBILES

3, AVENUE DE L'INDUSTRIE - 69960 CORBAS
TEL 04 72 50 23 06 - FAX 04 72 90 36 48
PORT 06 35 55 12 75 - www.charlesandre.com
nicolas.chabannes@teacorbas.gcatrans.com

TPR réalisations
VOIRIE-ENROBES

ROUTES, PARKING
VOIES D'ACCÈS

ALBON - ☎ 04 75 03 11 09
www.tprealisations.fr

Tout pour l'agriculture et l'espace vert

concessionnaire
HONDA
POWER EQUIPMENT

BELLEVEGUE SARL



VENTE
Réparation toutes marques
Pièces détachées
Matériel d'irrigation



Tél : 04 75 34 20 55 - Fax : 04 75 34 27 30
23, quartier St Clair - Près du pont suspendu
07340 ANDANCE - bellevegue.sarl@orange.fr

SARL JAMET

Charpente • Couverture • Zinguerie
Pose velux • Ossatures bois et bardage
Isolation des combles • Neuf et rénovation

04 75 31 56 81

ZA les Payots - 11 rue du Clos des Artisans
26140 ANDANCETTE



www.charpente-jamet26.fr
contact@charpente-jamet26.fr

ALDEVA

contact@aldeva2607.fr (prise de RDV)

Tél. : 07 85 71 00 16 / 1^{er} étage de la mairie d'Andancette
(permanence chaque lundi matin de 9h à 11h30)

Les membres du conseil d'administration ont maintenu toutes leurs permanences les lundis matin de 9h à 11h30.

Les cancers liés à l'exposition aux poussières d'amiante sont toujours présents et continuent à faire des ravages.

Les membres de notre conseil d'administration accompagnent nos adhérents ainsi que leurs familles devant les tribunaux :

- Pour la Drôme : Valence, Grenoble.
- Pour l'Ardèche : Privas, Nîmes.

Nos avocats du Cabinet TTLA de Paris sont toujours à nos côtés pour défendre les droits de nos adhérents, victimes de l'exposition aux poussières d'amiante.

Le 3 octobre 2023, un communiqué de presse de l'ANDEVA nous annonce une alerte concernant l'Article 39 du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2024 qui prévoit de réduire drastiquement les indemnités versées aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, lorsque l'employeur a commis une faute inexcusable.

J'en ai informé immédiatement M. le Maire d'Andancette Frédéric Chenevier.

Une réunion a eu lieu à la Mairie d'Andancette le jeudi 19 octobre en présence de Pierre Jouvét, Président de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche,

accompagné de 2 vice-présidents, Mme Patricia Boidin, en charge de la santé, et M. Frédéric Chenevier.

Une délégation de notre Conseil d'administration était présente à cette réunion.

L'ensemble des élus locaux de la Drôme ont mis tous les moyens pour faire retirer cet article 39 du projet de loi.

Tous ont réaffirmé leur soutien à l'ensemble des victimes de l'amiante ainsi qu'à leur famille touchée par ce drame.

Quelques jours après, l'ANDEVA nous annonçait que l'article 39 du projet de loi était retiré.

Le Président, Guy Rousset



Le bureau

Président : Guy Rousset

Vice-président : Bernard Robin

Trésorière : Christiane Deygas

Trésorière adjointe : Bernadette Ladry

Secrétaire : Martine Bonin

Secrétaire adjoint : Dominique Escure



PHARMACIE DU CHÂTELET

Lundi au vendredi de 8h45 à 12h
et de 14h à 19h30
Samedi de 8h45 à 12h30

4 rue Lt-Col. Meyrand - 07340 Andance
Tél. 04 75 34 20 35 - Fax 04 75 34 31 67
mail : pharmacieduchatelet.ordo@gmail.com



Du mardi au vendredi de 13h30 à 18h45
Et samedi de 8h30 à 12h

30 bis Avenue E.BUISSONNET
26240 SAINT VALLIER
04 75 03 91 13 ou 06 03 87 12 71
ammi07@orange.fr
www.ammi07.fr



DEPUIS 2008

COIFFE STYLE

RELOOKING - VISAGISTE - BARBIER

HORAIRES

Lundi : 14h/19h
Mardi & Vendredi : 9h/19h
Jeudi : 9h/12h - 14h/17h30
Samedi : 8h30/15h

0475315710
RENDEZ-VOUS SUR PLANITY.COM

@COIFFE_STYLE_ANDANCETTE
@COIFFE_STYLE_ANDANCETTE



**Bois
Alu
PVC**

mc2f.menuiserie@hotmail.com
www.mc2f-menuiserie.fr

ZA Les Payots
26140 ANDANCETTE
Tél. 04 75 31 18 40

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

albon@admr26.fr

Tél. : 04 75 31 34 94 / 9, place Saint-Romain à Albon
(lundi : 13h30 - 15h30, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h, jeudi : 10h30 - 12h)



Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 20/06/2023, l'ADMR Albon-Beausemblant-Laveyron a changé de nom et s'appelle désormais **ADMR Albon Nord Drôme** puisque son secteur d'intervention s'est étendu aux communes environnantes, c'est-à-dire Andancette, Saint-Rambert d'Albon et Saint-Vallier.

L'ADMR Albon Nord Drôme intervient pour tout public et apporte son aide et son accompagnement de qualité à tous les âges de la vie avec un professionnalisme toujours renforcé de notre personnel. Nos aides à domicile ou auxiliaires de vie par leur travail et leur soutien permettent aux familles (grossesse pathologique, garde d'enfant), aux personnes avec un handicap, aux personnes âgées ou dépendantes de pouvoir rester à domicile. Les couples ou célibataires peuvent aussi nous solliciter pour l'entretien de leur maison. Pour ces frais liés au service d'aide à domicile, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses.

En 2023, notre association expérimente les équipes solidaires, une nouvelle organisation de travail pour les 25 salariées. Elles sont réparties en trois groupes et se répartissent un certain nombre de bénéficiaires sur un secteur défini. Des réunions entre elles et un responsable sont prévues régulièrement afin d'échanger sur les besoins des personnes afin d'adapter au mieux leurs interventions et que les plannings correspondent à chaque partie.

De ce fait, les bénéficiaires ont des intervenantes d'un même groupe et une certaine régularité s'est installée. Ils sont ainsi mieux accompagnés.

Afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes de prise en charge, nous avons régulièrement besoin d'aides à domicile pour la continuité du service auprès des plus vulnérables. Vous pouvez envoyer lettre de motivation et CV par courrier ou par mail au bureau.



Le bénévolat est une force à l'ADMR ! Alors Bénévole ... pourquoi pas vous !

Nous sommes une équipe de bénévoles qui œuvrent pour le bien de chacun avec des talents différents dans des domaines divers et variés (trésorerie, secrétaire, animations, communication, mise en place vacances seniors...) et d'autres projets encore !

Vous voulez vous sentir utile, avoir du lien social, vous avez quelques heures de disponibles, vous êtes jeune retraité ou installé récemment sur la commune, alors venez nous rejoindre dans la joie et la convivialité pour partager vos compétences et connaître nos diverses missions à l'ADMR.

Christel Coiffure
COIFFURE A DOMICILE



ANDANCETTE

☎ 04 75 23 01 28 PORT. 06 89 52 82 25

Christel'OR
depuis 1970

Bijouterie ROUMÉAS

15, rue du Radier - 26140 ANDANCETTE
Tél. 04 75 03 01 83 - christelor@orange.fr

CHRISTIAN ROUX
ARTISAN PEINTRE

Peinture intérieur / extérieur
Travaux décoration
Revêtements muraux / sols
Petits travaux Placo

26140 St RAMBERT D'ALBON
☎ 04 75 31 21 68

TAXI ANDANCETTE
stationnement n°1

A VOTRE SERVICE
7j/7j 24h/24h
Taxi conventionné

TAXI taxi-andancette@orange.fr

Tél: 06 09 44 58 35

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie)

Comité Intercommunal Andance, Andancette, St Désirat, St Etienne de Valoux, Champagne

biennier.pierre@free.fr

Tél. : 06 30 70 49 63

Présentation des buts de l'association

- Agir pour de justes conditions d'attribution de la carte du combattant et des droits qui en découlent
- De permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde des droits des anciens combattants
- De renforcer leurs liens de camaraderie et de solidarité
- D'œuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars, date du « cessez le feu » ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie
- D'assurer la publication de son journal « L'Ancien d'Algérie »
- De gérer les œuvres sociales de la fédération et toute autre dont la gestion lui est confiée



Nombre d'adhérents au 11/11/2023 : 37

Activités de l'année passée :

- Assemblée Générale à Andance le 4 novembre 2022
- Commémoration à la cérémonie du 11 novembre à Saint-Désirat et à Andance
- Repas au restaurant Le Picotin à Andance le 4 décembre 2022
- Participation à la cérémonie commémorative au Teil le 11 mars 2023
- Repas au Champenois et cérémonie au monument aux morts de Champagne
- Cérémonie aux pales à Andance le 13 juin 2023
- Assemblée Générale Départementale de la FNACA à Andance le 29 sept.

Le bureau

Président : Bernard Volozan
Vice-président : Georges Bosc
Trésorier : René Garon
Secrétaire : Serge Ducoing

idc-print
offset & numérique



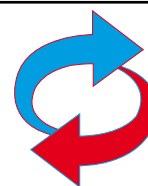
cartes - lettres - enveloppes - invitations - affiches
flyers - carnets - liasses - dépliants - brochures
plaquettes - calendriers - tampons

ZI les Marettes - 26140 ANDANCETTE
Tél. 04 75 03 04 91 - Fax 04 75 03 14 34
contact@idc-print.fr

PATRICK NIMAL

**Plomberie Sanitaire
Chauffage
Energies renouvelables
Electricité**

29 rue B. Labrosse
26140 Anneyron
nm2i.nimal26@orange.fr
06 85 570 569



NM2i
MAINTENANCE
IMMOBILIERE
ET INDUSTRIELLE



BSR

Cyrille MINODIER

une entreprise du groupe BSRV

15 allée des Cerisiers - ZA les Payots
26140 ANDANCETTE
04 75 31 00 84
accueil@bsrv-groupe.fr



MC CONSTRUCTION

CORDEIRO

Travaux Publics - Bâtiment



06 37 50 52 84 - 06 82 76 42 22
26140 ANDANCETTE mcconstruction@free.fr

La Boressoise

laboressoise@free.fr

Tél. : 04 75 03 10 26

<https://sites.google.com/site/laboressoise/home>



Partenaires publics : CCPDA, Conseil Départemental de la Drôme, Albon, Andancette, Beausemblant, Laveyron, Saint-Vallier.

La Boressoise, 115 adhérents et 9 professeurs.

Ses activités :

L'école de musique : Apprentissage théorique de la musique (très jeunes, enfants et adultes) et pratique d'instruments : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, guitare classique/électrique/basse, claviers, batterie, percussions. Nouvelle classe de violon. Parcours découverte qui donne aux élèves la possibilité de découvrir 4 instruments durant l'année.

"Les musiques actuelles" : Ateliers initiant nos jeunes et moins jeunes au jeu en groupe et à la découverte du public.

"La banda" : Formation vents et percussions participant à diverses animations.

L'orchestre d'harmonie : ouvert à tout musicien désireux de partager sa passion, compte une vingtaine de musiciens, très jeunes pour certains, sous la direction de Romain Mastier.

L'orchestre se produit régulièrement en concerts avec un répertoire renouvelé chaque année.

L'atelier Gospel : ouvert à tous, sous la direction de Wilfrid Paul.



La classe d'éveil de la Boressoise et Rambertoise en spectacle à Albon



L'harmonie à Saint Donat



La Banda en concert à Bougé Chamalud

Le bureau

Président : Joël Chaumat

Secrétaires : Alexa Chaumat et Françoise Lafon

Trésorières : Véronique Thorat, Marielle Taraveau et Cécile Treynard aidés par une quinzaine de membres hyperactifs.

Manifestations 2024

Dimanche 14 avril : Spectacle exceptionnel à Albon

Samedi 8 juin : Festival de musiques « Les Musicales sur Rhône » à Laveyron

LCC **LASCOMBE**
Construction
Conseil

26140 ANDANCETTE

Tél. 06 07 60 23 99 - contact@lccbatiment.fr

www.lccbatiment.fr

Café
Restaurant



LA BELLE EPOQUE

ROUTE NATIONALE 7

Cuisine traditionnelle

Ouvert le midi du lundi au vendredi, mardi soir et jeudi soir

Le Creux de la Thine - 26140 Andancette

Comité des fêtes d'Andancette

comitedesfetesandancette@laposte.net

Tél. : 06 69 78 68 78 (présidente)

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram.



2023 a été une année riche en événements organisés par le comité des fêtes.

"Andancette en fête." avec son bal et feu d'artifice a été l'évènement phare de cette année permettant à plus de 600 personnes de se retrouver en toute convivialité.

Pour cette année 2024, les 15 bénévoles du comité des fêtes sont tout autant motivés à animer au mieux le village.

Cet été le traditionnel feu d'artifice et son bal seront intégrés à deux jours de festival les 19 et 20 juillet. Au programme : atelier danse parents-enfants, animations pour les plus petits en journée, marché nocturne et des concerts en soirée. Rien de mieux pour fêter l'été tous ensemble.

Une idée ? une envie ? une proposition ou une simple remarque ? N'hésitez pas à nous contacter.



Le bureau

Présidente : Vanessa Weissenbach

Vice-présidente : Cathy Berthouse

Trésorière : Léonie Pascal

Secrétaire : Clément Podda



Un terrifiant défilé d'Halloween dans les rues du village.

Manifestations 2024

25 mai : Défilé des classes 3 et 4 - Clos Nougier

23 juin : La Grande Braderie au village

19 et 20 juillet : Festival et feu d'artifice - Clos Nougier

8 décembre : Fêtes des lumières et Téléthon

Club des aînés

Tél. : 04 75 03 15 54 / 06 15 14 84 17

Le club est ouvert tous les mercredis de 13h30 à 18h à la salle communale.

Pour jouer aux cartes ou passer un bon moment autour d'une boisson et d'une petite pâtisserie.

Diverses animations vous sont proposées tout au long de l'année ainsi que des repas, des concours de belote.

Venez passer un moment agréable avec nous.

Manifestations

2024

Samedis 10 février
et 10 octobre :
Concours de
belote

Mercredi 3
décembre :
Repas de fin
d'année.



Le bureau

Président : Hubert Sapet

Trésorière : Suzanne Sapet

Secrétaire : Brigitte Desvergnès

Les membres sont : Suzanne Bravais, Gérard Brun, Guy Chavanon, Cathy Chotan, Brigitte Desvergnès, Patrick Faure, Raymonde Ferlay, Rolande Froget, Maryse Gaillard, Odette Mounier, Yvette Mendès Ramos.

La Boule Andancettoise

28 Rue du Radier - Boulodrome Robert Jamet - 26140 Andancette - Jean Yves Carré Port. 06 95 24 91 04

Les entrainements se font les lundis, jeudis et vendredis après midi de 14h à 18h.

En période de printemps et d'été, soirées semi-nocturne à partir de 18h30.

Toutes les personnes qui souhaitent découvrir cette activité sont les bienvenues. Les membres du bureau se rendent disponibles pour conseiller et prêter des boules à ceux qui le désirent.



La saison écoulée restera mémorable dans l'histoire du club, avec des résultats exceptionnels et inespérés.

Deux joueurs licenciés à Andancette, Jean Luc Vert et Thierry Chapus, ont participé activement à l'obtention de résultats sportifs jamais atteints à ce jour par une équipe locale :

Victoire finale dans plusieurs concours régionaux.

Vainqueur de plusieurs qualificatifs M3, avec une place de premier à l'issue de l'ensemble de ces concours, correspondant à un titre de champion de la Drôme et une qualification directe pour le championnat de France.

Un parcours magnifique durant 3 jours à ce championnat, avec une défaite injuste en demi-finale face aux futurs champions de France. Et pour couronner le tout, une montée en Nationale 2.

Le bureau

Président : David Vert

Trésorière : Solange Vivière.

Secrétaire : Jean Yves Carré.

Membres du bureau : Cathy Chotan, Florian Bourdon, Jean Luc Vert, Patrick Trollat, Patrick Gauthier, Estéban Moreno.

TCA (Tennis Club Andancettois)

tennisclubandancettois@hotmail.fr



Michel Corot, président du TCA, entre 2001 et 2004

Difficile de parler du TCA cette année sans évoquer la disparition cet été de son premier président Christophe Corot.

Le TCA a connu une belle année

2023 avec l'aboutissement d'un projet initié par l'ancien bureau et finalisé par la nouvelle équipe : la rénovation de nos deux courts, construits en 2001, qui n'avaient à ce jour pas encore été repeints.

Ces travaux ont été rendus possible grâce à la participation de la mairie :

- Participation financière à hauteur de 50% (3800 €)
- Participation grâce aux agents communaux qui ont réalisé les travaux de décaissement nécessaires sur le court n°1 avec la construction d'un muret.

L'inauguration a eu lieu le 29 septembre en présence du Maire et



Réfection des 2 courts

de l'entreprise Tennis Maintenance qui a reponcé et repeint les courts.

Après l'éclairage réalisé en 2021, nous avons donc maintenant 2 courts « tout neufs » dont nous sommes très fiers.

En 2023, nous avons organisé plusieurs animations :

- Une journée challenge entre adhérents au mois de mai.
- Une journée « Terre de jeux 2024 »
- Le tournoi intérieur de mai à début juillet avec 1 tableau homme et un tableau femme.

Nous reconduirons bien sûr ces activités en 2024.



Victoire d'Adeline Chevalay en finale du tournoi, contre Elvire Garcia Cadon

Un grand merci à l'équipe en place : Damien, Mathieu et Guillaume, sans oublier Elvire qui anime notre page Facebook. La porte est ouverte à tous ceux qui veulent nous aider à organiser d'autres manifestations.



Une journée pour promouvoir le sport dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 »

Le bureau

Co-Présidents : Damien Dufournel / Olivier Lafon

Secrétaire : Guillaume Cadon

Trésorier : Mathieu Ragonneau

Manifestations 2024

19 mai : Rencontre inter villages

6 juillet : Finale du tournoi et fête

Football Club du Châtelet

www.facebook.com/FCDuChatelet - <http://fcchatelet.footeo.com>



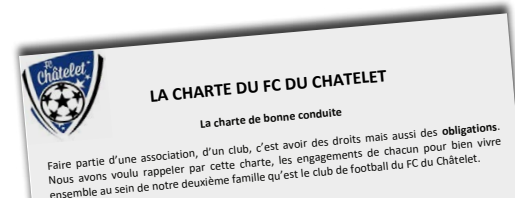
Le FC Châtelet poursuit sa route, et débute cette nouvelle saison avec un effectif proche de 200 joueurs. Comme l'année précédente, le club a réuni tous ses licenciés le dimanche 8 octobre pour les photos d'équipes et remise officielle des équipements.

En compagnie des partenaires privés et publics, les dirigeants ont présenté les éducateurs de la nouvelle saison et les membres du bureau.

Ce fut aussi l'occasion de remettre à tous les licenciés, éducateurs, parents et membres du bureau une charte de bonne conduite au sein du FCC.

Cette charte est là pour rappeler les obligations de chacun.

D'autre part, afin de réaffirmer les engagements souhaités par les co-présidents sur **le RESPECT** des arbitres et des adversaires, trois panneaux complémentaires ont été posés aux abords des deux terrains de football :



Faire partie d'une association, d'un club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Nous avons voulu rappeler par cette charte, les engagements de chacun pour bien vivre ensemble au sein de notre deuxième famille qu'est le club de football du FC du Châtelet.

Charte du joueur

En signant une licence au FCC je m'engage à :

1. Respecter le règlement intérieur du FCC.
2. Respecter les décisions de l'Arbitre.
3. Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
4. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ».
5. Respecter les décisions et les choix de l'Éducateur ou du Dirigeant.
6. Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
7. Respecter les règles du football, être loyal et fair-play.
8. Avoir l'esprit d'équipe et de groupe.
9. Refuser toute forme de discrimination.
10. Être maître de soi à tout moment, être nerveux et violent peut nuire à sa progression.
11. Être respectueux de l'Éducateur et des autres membres de l'équipe.
12. Être respectueux des autres licenciés et des bénévoles.

Encadrement :

- U6/U7 : Rémi, Séb
- U8/U9 : Didou, Cyril
- U10/U11 : David, Sébastien
- U13 : Christophe, Fabrice, Guillaïn
- 15 : Kyliann, Farid
- U18 : Alex, Nicolas, Pierre
- Section Gardien de But pour tous : Fred
- Séniors, équipe 3 : Ludovic
- Equipe 2 : Fred
- Equipe 1 : Mouloud
- Vétérans : Seb.
- Educateurs jeunes en formation : Cyrille, Jules, Ronan, Antoine, Luka, Ilyes.
- Arbitrage officiel jeune : Angelo / Arbitrage bénévole : Séverine



Le bureau

Co-présidents : Clément Malatraït et Christophe Pauzin
Président d'honneur : Max Malatraït
Vice-présidents : Laurent Graillat et Frédéric Fanget
Trésorier : Victor Biennier
Vice-trésorière : Maria Roussellet
Secrétaire : Stéphanie Fanget
Vice-secrétaire : Myriam Sornay
Membres du bureau : Gaëtan Berganzoni, Rémy Cordier, Loïc Cueur, Rémy Delaplacette, Hugo Fanget, Thierry Jeunot, Norbert Perrier, Aurélie Pinat, Ludovic Pinat, Cédric Roussellet, Dominique Servy, Jessie Tallaron.
Communication : Célia Blachier et Luana Caire.



Manifestations 2024

- 14 janvier : Matinée saucisses, salle des fêtes à Champagne
- 9 mai : Concours pétanque, au plan d'eau d'Andancette
- 15 juin : Festival de musique, Andancette
- 8 décembre : Loto, salle des fêtes Andancette

Andance Andancette Basket

aabsecretariat@gmail.com ou au 06 63 55 89 09

Liste des entraîneurs 2023-24

U7 : Jérémy David
U9 : Jérémy David et Eloïse Bazin
U11G : Cindy Marron, Juliette Bazin et Laura Sonnier
U11 F : Guillaume Posé et Emma Barthélemy
U13 F : Hervé et Jean Baptiste Lans
U13G (en entente avec Eclassan) : Mathieu Ragonneau
U15F : Laurie Marron et Thomas Caty
U18F : Jean Baptiste Lans
DM4 : Nathalie Girard
DM2 : Autogestion
PRE REGION F: Valentin Faverdin
PRE NAT F : Johan Bayle et Thomas Caty
EQUIPE LOISIRS : Nathalie Moulin



Le club réunit pour la saison 2023-2024 environ 150 licenciés de 5 à 65 ans.

Le club compte beaucoup sur ses joueurs et joueuses, les parents de joueurs et ses bénévoles pour encadrer.

AAB possède 5 équipes de seniors (dont une équipe seniors filles au niveau régional) et 11 équipes de jeunes avec une satisfaction, avoir retrouvé une équipe U13 chez les garçons. Cette dernière symbolise la volonté de recréer une dynamique masculine dans un club avant tout féminin.

Les entraînements ont lieu au gymnase d'Andance tous les soirs de la semaine ou mercredi après midi selon les équipes, et les matchs le week-end.



Le bureau

Président : Wilfrid Bazin
Directeur sportif : Hervé Lans
Trésorier : Daniel Vivière
Secrétaire : Mélanie Bazin
Autres membres du bureau : David Arnaud, Justine Blachier, Maud Becheras, Vanessa Bourdon, Rachel Caty, Thomas Caty, Sandrine Chenevier, Valentin Faverdin, Michel Marron, Nathalie Moulin, Corine Paixao, Laurent Revol, Christine Tallaron, Nelly Veyrand.

Manifestations 2024

Seniors Filles Eq. 1

Samedi 24 février 20h : soirée dansante (lieu à confirmer)
Avril ou mai : présentation des équipes (gymnase d'Andance)
Samedi 15 juin 14h : tournoi de pétanque en doublettes (gymnase d'Andance)
Dimanche 16 juin 9h : tournoi de basket (gymnase d'Andance)
Dimanche 3 novembre 14h : Loto (salle Grasset à Andance)
Décembre : arbre de Noël (gymnase d'Andance)

Jardins de Cocagne

18 route de Grangeneuve - 26140 Andancette - 04 75 03 37 64

Président Daniel Michelon - www.nord-drome.cocagnebio.fr - cocagne.nord.drome@wanadoo.fr

Les Jardins de Cocagne Nord Drôme ont été créés en 2003, ils sont conventionnés Atelier et Chantier d'Insertion. Les Jardins ont pour ambition de participer à un projet humain, local et solidaire.

Nous avons fêté en avril 2023 les 20 ans des Jardins. Ce fût l'occasion pour Les Jardins de le fêter dignement et dévoiler en compagnie des élus une jolie plaque avec les noms des présidents.

Les Jardins de Cocagne Nord Drôme sont une association d'insertion par le maraîchage biologique. Notre cœur de métier est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi en leur proposant des contrats de travail dans le secteur de l'agriculture. **Nous produisons des légumes de saison dans le cadre du cahier des charges de l'agriculture biologique.** Les légumes sont donc certifiés AB (agriculture biologique).

Le mode de distribution que nous utilisons est original : ce sont les



adhérents qui viennent récupérer leur panier de légumes sur le jardin ou dans divers lieux de retrait. Nous faisons très attention à la qualité et à la diversité des produits que nous fournissons. Nous produisons les légumes en passant par chaque étape : préparation du sol, semis, plantation, entretien, taille, récoltes et compositions des paniers que nous proposons à nos adhérents-consommateurs.

En adhérant à notre association, vous nous aidez à soutenir durablement le développement de notre territoire dans une démarche collective et citoyenne, en valorisant le travail des salariés en insertion et en appréciant la qualité biologique des légumes.



LES JARDINS DE COCAGNE
DU NORD DRÔME

Adhésion : 12€ par an + 20€ pour la préparation des paniers.

Boutique ouverte à tous, les mercredis et vendredis de 9h à 17h (de 9h à 13h sur juillet et août)

Nous sommes également engagés dans l'entretien des espaces naturels et zones d'activités. Des chantiers environnementaux qui visent à intervenir sur divers lieux pour et les rendre harmonieux et attractifs.

Par exemple, nous entretenons 40km de sentiers de randonnées, les espaces végétalisés aux abords des bâtiments publics ou privés.

«Que cette nouvelle année soit aussi féconde que nos jardins bio !

Qu'elle apporte à chacun la vitalité des légumes fraîchement récoltés et que nos projets fleurissent comme nos cultures. En 2024, cultivons ensemble la santé, le partage et la durabilité. Meilleurs vœux bio et gourmands à tous !» de la part de l'ensemble de l'Equipe des Jardins de Cocagne.

Familles Rurales : les villages du Châtelet

afrchatelet@yahoo.fr

Tél. : 04 75 34 37 61 - 145, impasse de Grasset 07340 Andance



L'association Familles Rurales Les Villages du Châtelet intervient sur les villages de Peyraud, Champagne, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de-Valoux, Andance, Andancette et Anneyron et gère :

- 2 centres de loisirs Andance et Anneyron
- La crèche de Champagne,
- Des activités sociaux-culturelles et sportives sur l'ensemble des villages.

Le nombre de familles adhérentes pour l'année 2023 a été de 338.

Bilan de l'année écoulée.

Toutes les activités ont redémarré et depuis septembre 2 nouvelles activités ont été créées, le karaté et l'escalade à Champagne. Ces activités sportives ont du succès auprès des enfants et pourront se dérouler tout au long de l'année 2024 dans la nouvelle salle de motricité de la commune.

Concernant les centres de loisirs, les mercredis ont bien fonctionné. Cet été, nous avons fonctionné au mois d'août en alternance 2 semaines sur Andance et 2 semaines sur Anneyron. Cette expérience est satisfaisante et sera renouvelée en 2024, idem pour Noël. Ces périodes de faible fréquentation nous permettent en regroupant les 2 centres de loisirs de rationaliser les coûts salariaux, de donner des congés au personnel sans trop perturber les familles.

Philippe De-Fay de la Roche est le vice-président en charge des centres de loisirs.

Le club ados a repris en septembre sur St-Désirat les vendredis soirs et samedis matins avec Alexis recruté depuis janvier 2023. Un camp a été réalisé en juillet au Lac de Paladru. 16 ados ont participé à ce camp avec beaucoup de plaisir.

La crèche est toujours remplie au maximum, preuve que nous répondons bien au besoin des familles et donne entière satisfaction. Deux nouvelles recrues

dans le personnel ont été intégrées à l'équipe, Lucie en août et Léa en septembre.

La chorale «A CAPELLA» 45 choristes répètent à Peyraud et se produisent régulièrement en concerts. Les prochains auront lieu le 10/12 à Bourg Argental, le 23/12 à l'église de Champagne et d'autres sont programmés en 2024.

La gymnastique et la gymnastique d'entretien se déroulent sur St Désirat et comptent environ 40 participants. Cette année nous avons innové en ajoutant au cours traditionnel ¾ d'heure de Pilates.

Le tennis compte cette année 31 adhérents. Nous maintenons nos effectifs par rapport à l'année dernière et nous sommes même complets au niveau des cours du vendredi soir. Avec 3 cours enfants entre 17h et 20h, et 2 cours adultes de 20h à 22h.

C'est toujours Kévin Roubinet notre professeur. Il est salarié du comité départemental et formateur des futurs enseignants. Il assure donc les 5 heures de cours hebdomadaire.

Le terrain de St Désirat est accessible à tous moyennant une adhésion. Pour cela il faut prendre contact avec Flavien Margnat (06 84 07 14 20 ou fmargnat@hotmail.com). Le court de tennis peut également être réservé par un non-adhérent pour 4 euros par utilisation.

Nous remercions Jérôme, l'employé communal de St Désirat et la mairie de St Désirat pour l'entretien du court de tennis tout au long de l'année.

L'expression corporelle compte 35 danseuses, répartie en 3 cours. Les cours sont donnés par Maëva Laverniaz Brandao, le mercredi, à la salle Grasset d'Andance de 17h30 à 19h15.

La ludothèque est ouverte tous les mardis soirs à la bibliothèque d'Andance et Martine vous accueillera seul ou en famille pour passer un agréable moment convivial autour d'un jeu de société.

Le point de médiation numérique fonctionne le vendredi soir à la bibliothèque d'Andance et depuis septembre nous avons ouvert un nouveau point numérique à la bibliothèque de Champagne. Celui-ci est ouvert le deuxième mercredi du mois de 13h30 à 15h30 avec Alban le conseiller numérique de l'UDAF. Ces points «numériques» sont ouverts gratuitement à tous, et sont destinés à vous renseigner et

vous aider à utiliser l'ordinateur, la tablette, le téléphone... N'hésitez pas à venir.

Appel à bénévoles :

Vous avez envie de vous accomplir dans une activité qui n'existe pas sur notre territoire, contactez-nous et devenez un acteur du lien social en la créant avec nous. Nous serons ravis d'élaborer le projet avec vous. Ensemble, nous ferons grandir l'espace du vivre ensemble. Maintenant venez simplement comme bénévole, nous aider à travailler sur notre projet d'Espace de Vie Social. Pour cela, n'hésitez pas ! Contactez-nous au 06 88 48 77 17.

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES 2023-2024

CHORALE : le lundi et le jeudi, de 20h30 à 22h, à la salle polyvalente de Peyraud.

Contact 06 62 22 79 06.

GYMNASTIQUE : le mercredi, de 18h30 à 20h, à la salle d'animation rurale de Saint-Désirat.

Contact Tél. : 06 85 86 26 60

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN : le jeudi, de 14h à 15h30, à la salle d'animation rurale de Saint-Désirat.

Contact 06 85 86 26 60

TENNIS : à Saint-Désirat, les cours ont lieu le vendredi de 17h à 22h.

Contact 06 84 07 14 20.

EXPRESSION CORPORELLE : le mercredi, de 17h30 à 19h15, à la salle des Fêtes d'Andance. Contact 04 75 34 35 82.

CENTRES DE LOISIRS :

Andance : mercredis et petites vacances scolaires, de 7h45 à 18h15.

Contact 06 49 85 93 80

Anneyron : Contact 06 62 51 55 45 ou 09 82 36 88 35.

ADOS : Tel 06 66 38 98 50 à partir du 17 septembre

Saint Désirat le vendredi soir de 17h30 à 19h30 pour les 11 à 13 ans

Saint Désirat et Albon le samedi matin de 10h30 à 12h30

POINTS DE MEDIATION NUMERIQUE

Andance tel 06 49 85 93 80 les vendredis de 18h à 19h à la bibliothèque

Champagne tel 06 74 46 07 56 le 2^e mercredi du mois de 13h30 à 15h30 à la bibliothèque

LUDOTHEQUE

Andance : mardi soir de 17h à 20h. Contact Tél. : 06 88 83 51 76

KARATE

Champagne : le lundi de 17h à 20h30. Contact 06 78 36 74 83

ESCALADE

Champagne : le mardi de 17h à 20h30. Contact 06 88 48 77 17

Le bureau

Président : Bernard Pin,
Vice-Présidents : Christiane Cartailier,
Christian Desportes, Thierry Marthouret,
Philippe De Fay De La Roche.
Trésorières : Béatrice Dorel, Sylvie Sénéchal, Marcelle Paquien.
Trésorière adjointe : Gisèle Delaplacette
Secrétaire : Joëlle Johannard
Secrétaire adjointe : Sandrine Beck
Membre supplémentaire : Michel Douillot

Gymnastique volontaire

gvandancette@gmail.com

Tél. : 06 64 82 14 19

La gym d'Andancette est une association qui existe depuis 1978 et qui est dirigée par Suzanne Sapet, présidente. Elle regroupe environ 120 adhérents.

Nous proposons 120 heures de cours de gym sur l'année, de septembre à juin.

Que vous recherchiez une pratique douce, de la convivialité, de la joie et de la bonne humeur, rejoignez-nous ! Les cours sont assurés par 3 animatrices diplômées les jours suivants pendant les périodes scolaires (pas de cours pendant les vacances).

lundi	RENFORCEMENT MUSCULAIRE de 9h30 à 10h30 avec Charlotte à la salle nord mairie d'Andancette
mardi	YOGA de 18h15 à 19h15 avec Julie à la salle des fêtes d'Albon
mercredi	STRETCHING / PILATES 18h à 19h* avec Geneviève à la salle des fêtes de Champagne
jeudi*	STRETCHING / PILATES de 18h30* à 19h30 avec Geneviève à la salle des fêtes d'Albon

Le bureau

Présidente : Suzanne Sapet

Trésorière : Maria Roussellet

Secrétaire : Nicole Maisonneuve

* Inscription préalable sur l'un ou l'autre.

Horaires et planning susceptibles d'être modifiés

Avant / Après

Quelques photos qui nous montrent l'aménagement de la partie sud du village

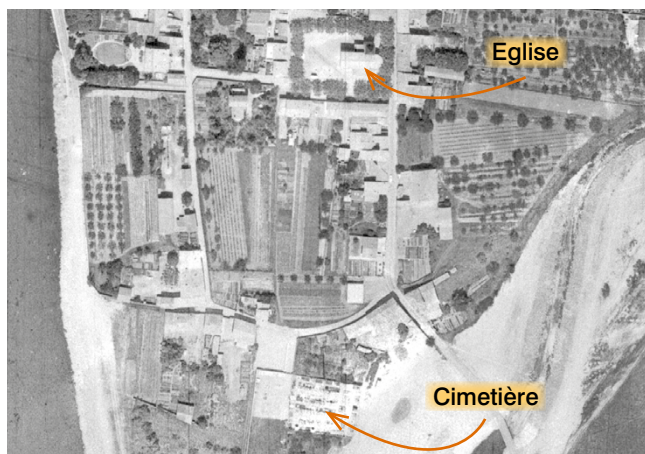


Photo aérienne de 1972 - Aménagement des berges du Rhône



Photo aérienne de 1991
Naissance du lotissement du "hameau de l'église" (en 1987)



Photo aérienne de 2006
Naissance du lotissement du "clos des Florales"



Photo aérienne de 2023

Etat-civil

Ceux qui se sont mariés

- Frédéric Mourot et Sarah Boutaud, 11 juin
- Tolgahan Ciftci et Ayse Karademir, 24 juin
- Jean-François Dominguez et Véronique Lombard, 1er juillet
- Fabrice Ringenbach-Charron et Sandrine Cots, 12 août
- Mathieu Bille et Manon Gauthier, 12 août
- Fabrice Ramon et Stéphanie Bourgeois, 26 août
- Clément Janin et Anne-Charlotte Berne, 23 septembre
- Yanis Mebarki et Camille Carvalho Dos Santos, 23 sept.
- Jérémy David et Delphine Jeanjean, 23 septembre
- Dominique Malaquin et Evelyne Poncin, 14 octobre
- Mehmet Bulduk et Seyma Ercan, 21 octobre



M. et Mme Dominguez



M. et Mme Ringenbach-Charron



M. et Mme Bille



M. et Mme Ramon



M. et Mme Mebarki



M. et Mme David



M. et Mme Malaquin



M. et Mme Bulduk

Ceux qui sont nés

- Towi Xiong, 2 janvier
- Mathis Catherine, 17 janvier
- Cassandre Coutelier, 18 avril
- Juliette Servy Best, 4 mai
- Emy Weissenbach, 6 mai



Cassandre



Juliette



Emy

Ceux qui nous ont quittés

- André Barat, 27 décembre 2022
- Pierre Gillier, 31 décembre 2022
- Françoise Gratessolle, 13 janvier 2023
- Roger Jacquet, 24 janvier
- Michèle Brogin, 26 janvier
- Habiba Belaribi née Boumendjel, 18 mars
- Marie France Paillet née Haond, 28 mars
- Alexandre Coquard, 5 avril
- Marie-Thérèse Faure née Paglia, 30 mai
- Christiane Causse née Four, 10 juin
- Monique Faure née Paquien, 2 septembre
- Denise Auternaud née Bourret, 18 septembre
- Robert Laurent, 17 septembre
- Thierry Mariutti, 13 décembre

Bulletin d'informations communales édité à 750 exemplaires sous la responsabilité de la commission communication de la municipalité d'Andancette. Imprimé sur papier recyclé.

Directeur de la publication : Frédéric Chenevier
Impression : IDC Print - Andancette - 04 75 03 04 91
Dépôt légal à parution

Infos utiles

URGENCES

POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
URGENCES MEDICALES : 15
PHARMACIE DE GARDE : 04 75 03 02 53 ou
3915 + 26140
SOS « violences conjugales » : 3919
Enfants disparus : 116 000
Allo, parents en crise : 0 805 382 300

ADMINISTRATIF

Site Internet de l'administration française :
3939 ou <http://service-public.fr>

Trésorerie de St Vallier (1 rue Anatole France) :
04 75 23 11 75

Demande de pièces administratives

Carte nationale d'identité et Passeport :
s'adresser à la Mairie de Saint-Rambert
d'Albon pour prendre un RDV pour dépôt de
dossier : 04 75 31 01 92

Détails sur le site :

<http://www.ville-st-rambert.fr>

Autres démarches sur : <https://ants.gouv.fr>

Recensement

Chaque jeune, de nationalité française ayant
atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser
à la Mairie de son domicile, muni de sa carte
nationale d'identité, de son livret de famille et
d'un justificatif de domicile. Une régularisation
est possible jusqu'à ses 25 ans.

Maison France Service

Espace Cornu, place Dr Auguste Delaye –
26240 St Vallier
(Simplification de la relation des usagers aux
services publics : CAF, MSA, CNAV, La Poste,
Pôle emploi, Finances publiques, Ministère de
la Justice, Ministère de l'Intérieur et CPAM)
Accueil les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
et 13h30 à 16h30 (RDV au 3646 ou via le
compte Ameli)

INFOS COMMUNALES

Secrétariat de la Mairie : 04 75 03 10 27

Mail : mairie@andancette.fr

Site : <http://www.andancette.fr>

Ouverture au public : du lundi au vendredi de
8h à 13h

Agence Postale : 04 75 03 26 78

Ouverture au public : du lundi au vendredi de
8h45 à 11h45

Bibliothèque Municipale

Ouverture au public : le mardi et le vendredi de
16h à 18h.

ALDEVA (association locale de défense des
victimes de l'amiante)
Permanence le lundi de 9h à 12h, au 1er étage
de la Mairie

Déchetterie d'Andancette :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h15 à
17h (horaires hiver)

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à
18h (horaires été)

Retirer une carte d'accès auprès de la mairie
sur présentation d'un justificatif de domicile

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDECHE

ZA les Iles – 2 rue Françoise Barré-Sinoussi –
26241 Saint-Vallier - 04 75 23 45 65

Objectif Habitat : 04 75 23 54 46
(habitat@portededromardeche.fr)

Demandes d'urbanisme :

<https://urbanisme.portededromardeche.fr>

Office du Tourisme : 04 75 23 45 33

HABITATION

ENEDIS dépannage : 09 72 67 50 26

Raccordement : 09 69 32 18 55

<http://connect-racco.erdfdistribution.fr>

GRDF dépannage : 0800 47 33 33

Raccordement : 09 69 36 35 34

Orange : 3900 (dérangement)

0800 083 083 (danger)

VEOLIA Eau : 0969 323 458

<http://veoliaeau.fr>

SOLIBA Drôme (solidaire pour l'habitat) :
04 75 79 04 01

Permanences sur St Rambert d'Albon (2ème
et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h) et sur
St Vallier (1er et 3ème jeudi du mois de 14h
à 16h)

JURIDIQUE

Consultations juridiques gratuites

Les lundis matin de 9h à 12h au Palais de
justice de Valence : 04 75 43 37 74

Médiateur juridique (gratuit)

Sur rendez-vous à la Mairie de Laveyron, le
vendredi après-midi : 04 75 23 02 69

SANTÉ SOCIAL ENFANCE

Pharmacie du Chatelet : 04 75 34 20 35

Docteur : Bois Damien : 04 75 34 20 18

Maison de santé ANDANCE :

Docteur Don Anca :

04 75 32 03 05 / 06 37 58 31 54

sur RDV : les lundi, mercredi et vendredi

Cabinet d'infirmiers :
Bruel-Vieu-Charbonnel-Girard :
04 75 34 31 51

André-Clement : 04 75 34 28 96

Ostéopathe : Dalesme – Ducruet Marion /
Beaux Fanelly : 04 75 32 30 44

Psychologue : Oms Marie : 06 13 29 12 68

Kiné : Lamrani Zoukira : 04 75 34 24 84

Dentiste : Pelletier Morgan : 04 75 34 22 86

Diététicienne-Nutritionniste : Azemar Brigitte :
07 68 17 39 30

Pédicure-Podologue :

Ollivier Caroline : 06 70 92 73 21

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

CARSAT : 3960 ou <http://www.carsat-ra.fr>

Permanences « renseignements retraite »
au Centre Social Rosa Parks de St Rambert
d'Albon : RDV au 04 75 31 11 88 (1er et
3ème vendredi du mois)

Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme

3230 ou <http://caf.fr>

Permanences : à St Rambert (centre social) :
le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h,
Et à St Vallier (50 rue de la Maladière, les
Bégonias), sur RDV : le mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h.

Drôme Solidarités (Séniors/handicap) :

04 75 79 70 09 ou

dromesolidarites@ladrome.fr

Assistantes Sociales

Consultation sur RDV

Centre Médico-Social de St Vallier :

04 75 23 21 55

Mission locales « jeunes »

Espace de St Vallier - 3 avenue de Québec :
04 75 23 42 66

8h30-12h et 13h30-17h du lundi au jeudi,
le vendredi au téléphone : 13h30-17h

Relais Assistantes Maternelles

Numéro unique : 04 75 03 17 37

relais.assmat@portededromardeche.fr

Siège social : 3 rue Jules Nadi

26140 Anneyron

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h)

Les restaurants du cœur

Centre de St Vallier : 70 avenue Eugène

Buissonnet : 04 75 23 42 72

Croix Rouge 09 70 28 30 00

News : l'adresse mail de la mairie a changé. C'est dorénavant mairie@andancette.fr